

Dossier de candidature
2021-2022
Certificat d'Aptitude Professionnelle
Métiers de la Coiffure
Entrée en 2ème année de CAP

Identité de l'élève :

NOM de l'élève

Prénom(s)

Date de naissance

Lieu de naissance

N° et Département
de naissance

Tél. portable élève

Mail élève

Régime demandé pour l'année 2021-2022 :

- Externat
 Demi-pension
 Internat

Établissement actuellement fréquenté :

- Établissement de l'Enseignement Catholique
 Établissement public
 École Privée (hors contrat)

Nom

Adresse

CP/Ville

Téléphone

Classe

FICHE DE RENSEIGNEMENTS FAMILLE:

Responsable principal

(Père ou Mère)

Civilité :

Mr
Mme

NOM et Prénom

Téléphone portable

Adresse mail

Profession ou CSP

Téléphone professionnel

Adresse

Code postal et Ville

Téléphone (fixe)

Situation familiale

- Marié
- Concubin
- Divorcé/ séparé
- Célibataire
- Veuf/ veuve
- Pascé(e)

Responsable secondaire

(Père ou Mère)

Civilité :

Mr
Mme

NOM et Prénom

Téléphone portable

Adresse mail

Profession ou CSP

Téléphone professionnel

Adresse

Code postal et Ville

Téléphone (fixe)

Situation familiale

- Marié
- Concubin
- Divorcé/ séparé
- Célibataire
- Veuf/ veuve
- Pascé(e)

Constitution du dossier

La fiche de candidature doit être complétée avec soin et accompagnée de :

Une photo d'identité récente collée sur le dossier

Un certificat médical du médecin traitant attestant que l'élève ne présente aucune contre-indication circulatoire ou allergique à ce jour, et qu'elle est apte physiquement à exercer les métiers de la Coiffure ou de l'Esthétique.

La photocopie des bulletins scolaires des années 2019-2020 (les trois trimestres ou 2 semestres) et 2020-2021 (1er trimestre ou 1er semestre)

Un chèque de **30 euros** pour les frais de dossier

Étude du dossier

Seuls les dossiers complets seront étudiés.

Une **réponse** sera donnée aux familles dans les **jours qui suivent la réception du dossier complet (dossier famille et dossier établissement).**

Après étude du dossier, une journée de découverte vous sera proposée pour confirmer votre choix.

L'inscription sera validée lors de l'entretien avec le jeune, ses parents et la directrice au cours des mois de mai et juin.

Conseil :

1. Enregistrez le dossier dans la mémoire de votre ordinateur,
2. complétez-le et enregistrez-le à nouveau.
3. Imprimez le dossier et transmettez le à l'établissement avec les pièces demandées par voie postale

La formation

CAP Métiers de la Coiffure en 2 ans

Admission en classe de Seconde

Le recrutement des élèves se fait à l'issue de la classe de troisième ou de seconde sur dossier

Aptitudes

Les qualités requises sont :

- habileté manuelle
- Sens de la communication et du relationnel
- Résistance physique
- Capacités à travailler seul et en équipe

Etudes

Les études se déroulent **sur deux années**. Elles peuvent être complétées par une année de spécialisation en Mention complémentaire Coiffure – Coupe -Couleur.

Les titulaires du C.A.P. peuvent ensuite préparer par la voie de l'apprentissage le Brevet Professionnel en 2 ans.

Organisation pédagogique

	Matières enseignées	Durée horaire du cycle sur 3 ans
Enseignement Professionnel	Techniques professionnelles de Coiffure en atelier : Shampoing, coloration, mise en forme, coupe, coiffage, visagisme Cours théoriques : Vente et communication, technologie, connaissance des milieux professionnels, biologie Enseignement professionnel/Français/Mathématiques en co-intervention. Réalisation d'un chef d'œuvre	976 h
	Prévention, Santé, Environnement	69 h
Enseignement Général	Français, Histoire-Géographie, EMC	110 h
	Mathématiques, Sciences	82,5 h
	Langue vivante : Anglais	137,5 h
	Arts Appliqués à la profession – Culture Artistique	55 h
	Éducation Physique et Sportive	137 h
<i>Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation</i>		192 h
Période de Formation en Milieu Professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • 6 à 7 semaines en 1ère année • 6 à 7 semaines en 2ème année 	12 à 14 semaines

A titre d'information

Tarifs 2020-2021

Régime	Montant annuel	Frais de scolarité	Restauration	Hébergement
Externe	710,00 €	X		
Demi-pension	1 672,00 €	X	X	
Interne	3 542,00 €	X	X	X

Possibilité de paiement mensuel sur 10 mois

La confirmation d'inscription

Les élèves acceptés dans cette section devront verser 250 euros d'acompte sur l'année scolaire 2020-2021 lors de l'entretien avec Mme PERENNES LAURENCE pour confirmer leur inscription.

Le Trousseau professionnel

Il suivra l'élève tout au long de ses trois années de scolarité et durant sa vie professionnelle. Ce matériel est commandé par l'établissement et est à retirer le jour de la rentrée.

A titre indicatif : le coût* du trousseau de la rentrée 2020 (pour les deux ans de formation) est de 845 €

**La prime d'aide au premier équipement d'une valeur de 300 euros accordée par le Conseil Régional est à déduire de ce montant.*

Le forfait remboursable

Ce forfait de 100 € permet de financer toutes les activités pédagogiques (cinéma, visites d'exposition, semaine d'intégration, visites professionnelles et conférences...). Le détail et le coût de ces activités vous sont transmis en fin d'année. Le trop-perçu vous est restitué.